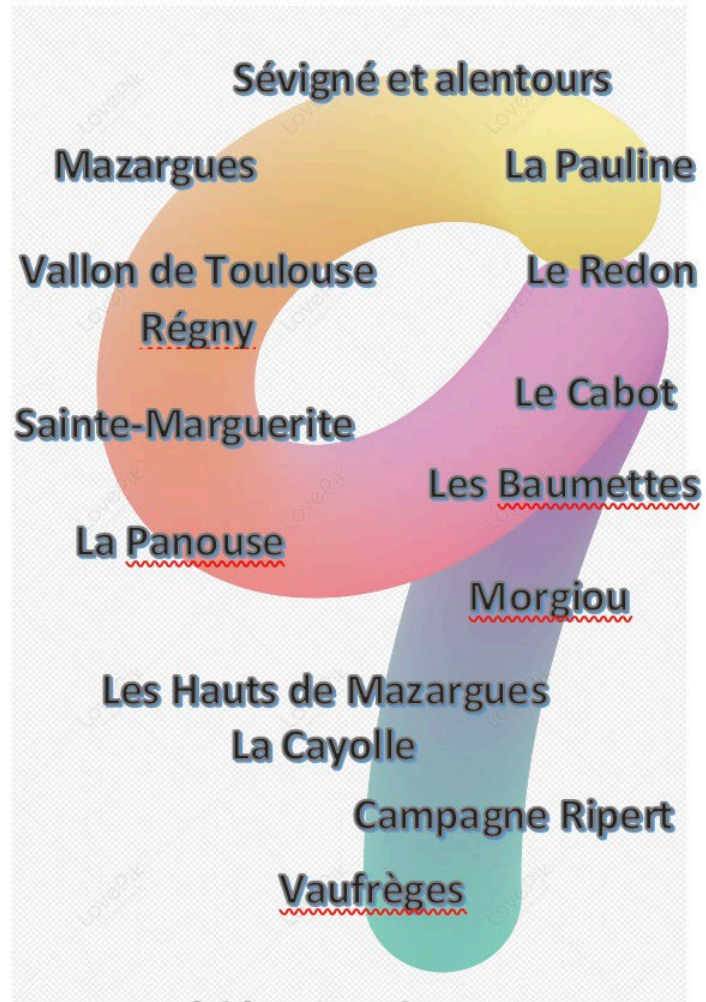


LIVRE BLANC DES CIQ DU 9^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE MARSEILLE



Fédération des C.I.Q
du 9^{ème} arrondissement de
Marseille

A l'approche des élections municipales et métropolitaines, la Fédération des CIQ du 9^{ème} arrondissement de Marseille souhaite faire entendre la voix des 13 CIQ qui la composent.

Le 9ème arrondissement est reconnu pour son environnement et sa qualité de vie. Cependant depuis quelques années son image s'effrite et ses habitants ne s'y reconnaissent pas toujours. Ils veulent donc au travers de leurs CIQ interpeller et proposer en ce moment important de campagne électorale.

Ce livre blanc s'adresse à tous les candidats engagés dans ces élections. Il a donc pour but de les sensibiliser à toutes les problématiques et aux différents dossiers qui préoccupent les habitants. Il a été réalisé à partir d'une concertation faite avec les CIQ qui ont listé les problèmes rencontrés, les dossiers en cours et leurs attentes.

Un message fort : la connaissance et le maillage du terrain

Les CIQ, les Fédérations et la Confédération reconnue d'utilité publique sont :

- **Au contact direct du terrain et des habitants**
- **En connaissance et en vécu des problèmes de leurs quartiers**
- **Des forces de concertation et de proposition**

Ce livre blanc sera organisé en 9 axes de proposition :

- **Vers un urbanisme maîtrisé**
- **Mieux se déplacer et mieux circuler**
- **Pour des relations réciproques avec les collectivités locales**
- **La tranquillité publique pour tous**
- **Vivre en ville avec les commerces**
- **Pour un partage équilibré et apaisé de l'espace public**
- **Pour un environnement plus vert, plus propre et un patrimoine protégé**
- **Vers une sécurité préventive et répressive**
- **Pour une ville propre, un respect de l'hygiène et une action sanitaire et sociale**

Ce Livre Blanc n'est pas un plaidoyer, mais un outil de dialogue entre la Fédération et les CIQ qui la composent, acteurs et élus locaux.

Il vise à inspirer les programmes municipaux, renforcer les relations réciproques et essayer de contribuer à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

Il demande réponse et surtout engagement futur après la mise en place des différentes équipes dirigeantes.

Vers un urbanisme maîtrisé

Le 9ème voit surgir de très nombreuses constructions. La saturation automobile de l'arrondissement, les transports en commun inefficients parce que englués dans le trafic et le stationnement de plus en plus problématique nécessitent des réactions importantes. La communication, la clarification et la concertation sont donc indispensables dans ce domaine.

Permis de construire	Vérifier les affichages en temps légal des permis de construire pour l'information des riverains et pour respecter le délai de recours	Important au vu de la modification de la loi sur l'urbanisme qui diminue les délais de recours.
	Obliger les maîtres d'œuvre à prévoir des emplacements de stationnement suffisants au regard du nombre d'hébergements créés sur leurs parcelles en incluant également des places pour les visiteurs	En sous-sol ou en surface les stationnements doivent être suffisants tout en laissant un cheminement piétonnier sécurisé.
	N'accorder les permis de construire que si les infrastructures environnantes le permettent en termes de voirie, de stationnement, de transports et d'équipements	Gel des permis de construire sur la ZAC Régny : le zonage de tout le secteur et la mise en OAP dans l'enquête publique reposaient sur la réalisation TOTALE du BUS.
	Pour la planification de grandes unités d'habitations de type ZAC, n'accorder les permis que si les espaces publics extérieurs, les voies, les conditions de circulation, de stationnement, de transports le permettent	Depuis lors la situation a changé, le BUS est à l'arrêt mais aucune véritable concertation de la population, aucune enquête publique n'ont été faites. Les conditions de circulation ne sont pas respectées, les stationnements inexistant en surface.
	Pour ces mêmes ensembles procéder aux enquêtes publiques préalables ou ultérieures si des modifications structurales sont apparues	
	S'assurer pour l'attribution des permis de construire de la cohésion urbaine, circulaire et paysagère	Les sorties voitures ne permettent pas de s'insérer dans le trafic routier en sécurité Dans une zone pavillonnaire, de grandes parcelles (Beau Site à la Panouse) ont changé de zonage et permettent de

		construire un projet “en hauteur” inenvisageable pour les habitants
PLUI, PDD, SCOTT	Informers les habitants des dates de concertation des modifications de PLUI bien en amont de la période pour la prise de connaissance du sujet et le travail de commentaire ou de proposition	Les documents PLUI ne sont pas aisément compréhensibles et nécessitent donc un travail important pour les comprendre.
	Intégrer la logistique dans les documents d'urbanisme pour préserver des espaces adaptés à la circulation et à la livraison	
	Ne pas engager de projets pour lesquels, dès le rapport préliminaire, avant l'enquête publique, la circulation est déjà prévue saturée	Pour minimiser l'impact environnemental, revoir dans la globalité la trame circulatoire autour de ce potentiel projet
	Rendre accessible à la compréhension et à l'étude les documents du SCOTT et du PDU	
Médiation	Créer des postes de médiateurs interfaces riverains-promoteurs-mairies	

Mieux se déplacer et mieux circuler

Mieux se déplacer, telle est l'envie de tous les habitants de Marseille. Quel que soit le mode de déplacement, circuler est difficile et souvent dangereux. Développer et sécuriser les pistes cyclables, faciliter le déplacement des piétons et des PMR en toute sécurité, améliorer la circulation des transports en commun et des voitures sont donc à envisager.

Pistes cyclables et vélos	Développer le réseau pour l'étendre mais aussi assurer les jonctions entre les tronçons de façon à avoir une continuité de déplacement	
	Sécuriser les bandes cyclables existantes pour les cyclistes mais aussi les piétons avec une signalétique bien visible et une séparation nette avec la zone piéton	Les bandes cyclables à contre sens sont peu signalées, peu visibles et souvent encombrées. La sécurité des piétons et des deux-roues est souvent mise à mal
	Concerter les habitants pour augmenter le nombre de zones de stationnements vélos en libre-service ou particulier.	
	Verbaliser les commerces (motos, snacks...) à côté des bandes qui utilisent l'espace piétons pour stationner et mettent en danger les piétons	
	Créer de grands parking vélos sécurisés aux abords des sites touristiques, sportifs ou évènementiels, et parkings relais mais aussi au centre des noyaux villageois	Point multimodal de La Gaye, stade Vélodrome, Parc des Calanques La Panouse
Vélos et 2 roues motorisés	Contrôler le respect du code de la route en termes de vitesse, de stationnement et de lieu inapproprié de circulation (pistes cyclables zones piétonnes ou trottoirs)	
Trottinettes	Le déplacement des trottinettes est très dangereux et irrespectueux. Il faut donc verbaliser pour la vitesse, l'utilisation des trottoirs et l'abandon anarchique	
Piétons	La sécurisation de leurs déplacements est nécessaire : visibilité accrue des passages piétons, protection par rapport aux vélos et trottinettes.	Trioulet, Ganay
	Elargissement des trottoirs et verbalisation des stationnements des motos sur les zones piétonnes	

Panneaux de signalisation	En présence de pistes cyclables, apposer pour les vélos, des panneaux d'interdiction de circuler sur la voie destinée aux voitures et après sensibilisation verbaliser les contrevenants	
PMR	Le déplacement des PMR est problématique et dangereux : il y a nécessité d'aménagement systématique de "bateaux" pour la traversée, de faire respecter le stationnement sur les zones piétons et aux passages protégés. Contrôler le stationnement sur les emplacements réservés	
Transports en commun	La desserte d'un grand arrondissement comme le 9ème arrondissement, très étendu, nécessite des améliorations pour que les transports en commun soient une priorité au détriment de la voiture :	
	Une amplitude horaire plus large pour les lignes périphériques	L'arrêt des bus après 21 heures empêche toute activité au centre ou nécessite la prise de la voiture
	Une révision de la trame circulaire de nombreux bus de façon à avoir une continuité de couverture, un raccordement aux tramways	14,15,16,17,23,78,91,98
	L'extension du tramway vers le centre universitaire de Luminy pour désengorger le secteur	Présence actuelle d'emplacements réservés sur la planche 58 du PLUI
	La création de parkings relais conséquents : pour l'entrée Est de Marseille, au pied de la Gineste et à la Gaye pour avoir un vrai point multimodal	Permettre aux automobilistes entrant dans Marseille de déposer leurs véhicules pour prendre les transports en commun enlèverait du flux un grand nombre de voitures. (demande déjà formulée lors de l'enquête publique sur la création du Parc National des Calanques)
	Le renforcement de l'offre de bus lors des grands événements	
La création dans les quartiers périphériques des voies dédiées aux bus sur de grandes avenues avec une requalification de celles-ci	Romain Rolland avec voies vélos et piétons	
	La surfréquentation en centre-ville est étroitement liée à la performance des transports en commun en particulier ceux venant de la périphérie.	
	Des aires de covoiturage bien identifiées sont à créer.	Bas de gineste, entrée Florian

Voitures	Développer les déplacements des mobilités douces sur les grands axes aurait un effet dissuasif et limitateur de courses de vitesse	
	Augmenter le quota de places internes de stationnement pour les nouvelles constructions	Non seulement en sous-sol mais aussi en surface et également pour les cycles et les deux-roues motorisés
	Réaménager et créer de nouveaux parkings	Nettoyage et aménagement réfléchi pour un parking à Mazargues sur le parking détourné du stade Eynaud, création au Fangas du Redon du parking demandé depuis 15 ans
Voirie	Transmettre les programmations de travaux voirie pour l'information des habitants	
	Pour les grands chantiers, désigner un référent chantier	
	Programmer la réfection de voies délaissées depuis longtemps et dégradées avec les aménagements piétons et vélos nécessaires	
	Aménager des systèmes de réduction de vitesse sur les grands axes lieux de rodéos et les requalifier	Romain Rolland, Léon Lachamp, Delattre de Tassigny, Colgate, Morgiou
	Coordonner les feux pour limiter les engorgements	Dromel, Viton,
	Prolonger le BUS et envisager et concerter pour la jonction entre BUS et chemin du Roy d'Espagne	Pas de nouvelles constructions à cet emplacement tant que cette jonction n'est pas finalisée. Prévoir des stationnements pour tous les modes de déplacement.
	Réaménager le Rond-point de La Rouvière	Une copropriété de la dimension de la Rouvière nécessite de lui octroyer une entrée dans la circulation plus sécurisée et moins impactante.

Pour des relations réciproques avec les collectivités locales

L'objet de tous le CIQ, Fédérations et Confédération est de travailler pour l'intérêt général. Leur connaissance du territoire, des problématiques et des soucis des habitants fait d'eux des lanceurs d'alerte mais aussi des forces de proposition. La relation réciproque et respectueuse avec les collectivités est donc primordiale.

Communication avec les CIQ	La communication doit d'être bilatérale (réponses aux courriers, demandes de rencontres ...)
Concertation avec les Mairies de secteur	Le relationnel avec les mairies de secteur est le premier maillon indispensable de notre démarche (réunions publiques, concertations, signalements de problèmes ...)
	Le respect de la charte de concertation municipale et métropolitaine s'applique donc par extension
	Contrôle de l'utilisation effective de la subvention correspondant à l'objet de la demande par une association du secteur
Rencontres thématiques	Pérennisation des rencontres régulières collectivités-CIQ pour informations et concertations
Services publics	Réintégration des services publics dans les quartiers pour permettre leur accès à toute la population en particulier en difficulté de déplacements
Compétences des collectivités locales	Précision des compétences de chacun dans les différentes collectivités
Enquêtes publiques	Concertation préalable et informations concernant le secteur

La tranquillité publique pour tous

La tranquillité publique nécessite de respecter des règles et donc il y a nécessité de contrôler, d'anticiper et de verbaliser.

La tranquillité publique nécessite une police municipale réactive donc plus nombreuse pour être partout et sur une amplitude d'horaires bien plus large avec des équipes dédiées à des missions précises. Elle se doit d'être réactive aux appels, visible et répressive face aux infractions dans l'hypercentre mais aussi dans tous les quartiers périphériques.

Le 9^{ème} arrondissement bien qu'éloigné de l'hypercentre, n'en est pas moins victime de l'augmentation de l'incivilité et du manque de respect de la tranquillité de chacun.

Epicerie de nuit, snacks, barbers	Des arrêtés reconduits et élargis de fermeture sont nécessaires pour limiter les nuisances	
Fermetures tardives et nuisances sonores	Limiter les autorisations de fermeture tardive et de musique amplifiée et contrôler leurs applications strictes sous peine de verbalisation voire de confiscation	Boîtes de nuit, salon de réceptions de Vaufrèges, pubs, bars , épicerie, snacks et barbers de nuit
Gestion des emplacements	Marquer au sol les emplacements déclarés, les contrôler pour en assurer le respect, vérifier régulièrement les AOT	Enlever les terrasses en bois AOT non utilisées (Mazargues)
Affichage des fermetures administratives à faire et renforcement des actes	Rendre visibles les sanctions permet le relai d'information, le contrôle voire la dissuasion	
Verbalisation systématique des commerçants délictueux et des actes d'incivisme	L'occupation illicite des trottoirs pour livraisons, stockages ou réparations perturbe le déplacement des piétons et cycles, cause des nuisances de propreté et de salubrité.	

Contrôle sécurité des chantiers	Le respect des règles de sécurité pour la population, des autorisations de voirie accordées et de l'affichage des permis doit être contrôlé pour éviter les écarts.	Echafaudages dangereux ou insuffisants, barrières chantiers non placées, couloirs de sécurité piétons non créés, privatisation d'une portion de voie
Fourrières	La réactivité face aux demandes est bien trop longue. Il faut donc plus de véhicules et créer une base de fourrière sud pour limiter les durées et les délais d'intervention.	
Circulation et stationnement dangereux	Les zones de forte attractivité attirent beaucoup de véhicules. Leur vitesse et leur stationnement anarchique sont souvent très dangereux et mettent en danger les piétons mais aussi les automobilistes respectueux. Il faut donc un contrôle plus actif, mais aussi la mise en place de caméras de verbalisation, feux à déclenchement de vitesse. Le déploiement de caméras nomades permettrait des contrôles plus nombreux.	Delattre de Tassigny, Léon Lachamp, Romain Rolland, Colgate, Roy d'Espagne pour la vitesse, Dromel, La Pugette , Ganay , Leï Roure pour le stationnement.
Rodéos et régulation de vitesse	La mise en place sur les grands axes de systèmes de ralentissement et la limitation de l'accès aux voies piétonnes et cyclables pourraient les limiter.	
	La requalification de grands axes serait aussi un moyen.	
	Développer un réseau de radars sonores permettrait de préserver l'environnement sonore des habitants proches de grands axes servant de pistes aux motos et voitures de grosses cylindrée.	
Fermeture nocturne des parcs	Les parcs sont des lieux de rassemblement nocturne. Leur fermeture permettrait de limiter les nuisances sonores et la dégradation.	La Mathilde, Colline Saint-joseph, Infossi

Vivre en ville avec les commerces

La vie en ville est ressentie pour de nombreux habitants comme de plus en plus difficile. Le sentiment de manque de sécurité prédomine avec le manque de tranquillité.

Cependant, la vie quotidienne avec les commerces et leurs livraisons, le manque de dynamisme de certains quartiers, l'installation de commerces "décalés" nécessitent une réaction, des actions et des réflexions en concertation pour favoriser le bien vivre ensemble et que la qualité de la vie commerçante s'améliore.

Livraisons horaires et emplacements	Disposer d'aires de livraison ayant une taille appropriée, les positionner correctement au vu des besoins des entreprises alimentaires et permettre des livraisons aux horaires adaptés pour les professionnels	
	Harmoniser les règles entre communes d'un même bassin de vie. Un cadre cohérent sur les horaires de livraison, les restrictions d'accès ou les limitations de tonnage évitent les incompatibilités et facilite la lisibilité pour les professionnels. Cette coordination est cruciale pour optimiser les tournées et réduire les nuisances.	L'encombrement des voies ou leur étroitesse peut bloquer la circulation pendant un très long moment et génère énervement ou incivilité.
Vie des commerces	Amplifier le droit de préemption sur les commerces	
	Favoriser l'implantation de producteurs locaux en circuit court pour les nouvelles créations et développer les petits marchés périphériques	
Vie des	Redynamiser les noyaux villageois en créant avec les différentes associations des occasions différentes de rencontre, de partage. Redonner aux façades, aux commerces une apparence plus agréable tout en luttant contre l'habitat dégradé, en particulier dans les noyaux villageois excentrés	

habitants	Créer une commission municipale d'ouverture de nouveaux commerces pour réduire les implantations multiples de commerces de même type sur une même zone (snacks, épicerie...) et vérifier que l'implantation est compatible avec les commodités urbaines (zones de livraison)
	Créer une continuité de vie des noyaux villageois lors des développements urbanistiques importants à proximité
	Ouvrir davantage de piscines municipales l'été pour les habitants et leurs enfants Relancer l'aménagement du parc aquatique de Luminy
	Ouvrir les centres aérés aux écoliers les jours de grève
	Rénover les places des noyaux villageois et en imposer la présence pour les permis de nouvelles implantations urbanistiques de grande dimension
Marchés et déballages	Afin de limiter les déballages et ventes illicites sur l'espace public, amplifier les amendes et les confiscations
	Concier avec les habitants pour leur demande relative à la création de marchés hebdomadaires en respect des règles d'hygiène afin de dynamiser la vie de certains noyaux villageois

Pour un partage apaisé et équilibré de l'espace public

Le mieux vivre ensemble passe par un respect mutuel des habitants. Le respect de l'espace public est fortement mis à mal par l'utilisation abusive, sans autorisations de places publiques, de trottoirs, par un stationnement anarchique, voire dangereux.

Une réaction s'impose pour fluidifier la circulation en termes de livraisons, de camions et de tourisme.

L'abus de l'utilisation de l'espace public génère une forte impression d'insécurité et de zone de non droit. Il faut donc trouver des solutions.

Livraisons	Augmenter les espaces réservés, et les faire respecter
	Favoriser les livraisons en horaires décalés (avant 10 h)
Stationnements, cars, motos	Créer des parkings périphériques pour les cars de tourisme et un réseau de navettes afin d'éviter les stationnements sur la chaussée et l'engorgement des voies
	Prévoir des espaces motos réservés plus importants afin de réduire le stationnement abusif sur trottoir
Terrasses éphémères et AOT	Créer un service de contrôle et d'intervention pour faire respecter le caractère éphémère de l'occupation
Privatisation de l'espace public	Contrôle drastique des espaces non autorisés
Suppression +++ de places de parking	Compenser les suppressions de stationnement par de nouvelles créations dans des lieux plus appropriés (exemple : parking silo ...).
Marché aux puces et ventes illicites, vide-greniers	Libérer les espaces occupés par les déballages sauvages
Occupation des places pour activité professionnelle	Réduire les occupations professionnelles type garage, loueur de véhicules ... sur les trottoirs et verbaliser si récidive
Places handicapées	Augmenter la pression sur le respect de places PMR
Gestion stationnement stade	Mise en place d'une politique partenariale pour le stationnement autour du stade

Pour un environnement plus vert et un patrimoine protégé

Dans une ville aussi importante et urbanisée que Marseille, où la voiture est omniprésente et la pollution bien prégnante, les espaces verts aménagés jouent un rôle fondamental. Le 9^{ème} arrondissement possède naturellement des espaces verts, des poumons urbains et jouxte en grande partie le Parc National des Calanques. Il faut donc préserver au maximum cet environnement même pour le développement urbain.

Espaces verts	Accorder des permis verts (de végétalisation) aux habitants des noyaux villageois en toute concertation	
	Harmoniser la gestion des espaces verts par rapport aux intervenants multiples impossibles à identifier (végétaux de courte taille, moyenne taille ou grande taille, désherbage)	
	Favoriser les projets qui limitent la désimperméabilisation	
	Fermer les parcs périphériques la nuit pour éviter les nuisances sonores et les dérives délinquantes	
	Entretien régulièrement les espaces verts existants	
	Utiliser pour les plantations des essences ou des plantes adaptées au climat et peu gourmandes en eau	
	Récupérer des zones vertes à l'abandon pour y créer des parcs urbains et ainsi empêcher la création de décharges sauvages	
Incendie	Faire respecter les OLD en partenariat avec les marins pompiers de Marseille et l'office des eaux et forêts	
	Remise à l'ordre du jour des référents incendie par secteur au voisinage de zones forestières (cœur de Parc ou zone d'adhésion).	
	Vérifier que toutes les recommandations relatives au PPRIF ont bien été mises en œuvre (Vaufrèges, La Panouse, Le Cabot)	
Informé et former les riverains du Parc National des Calanques sur les bons réflexes en cas de départ de feu autrement que par "fiches"		
Pollutions	Réduire les émissions des véhicules en fluidifiant la circulation, en amplifiant le réseau de transports en commun et en privilégiant les mobilités douces	
	Engager une action efficace contre les tags qui génèrent une pollution visuelle et matérielle	
Patrimoine	Réduire les autorisations de permis de construire impactant directement les sites remarquables et les fragilisant	
	Mettre en place une véritable politique anti-tags pour limiter leur prolifération et préserver l'esthétique des façades et des murs et réagir rapidement aux signalements pour éviter la surenchère	
	S'assurer du respect du patrimoine industriel et architectural	Pigeonnier, bastides, fours à chaux, garages

Vers une sécurité préventive et répressive

La collaboration entre Police Nationale et Police Municipale permet une action plus ciblée et plus efficace. Mais le sentiment d'insécurité est très présent chez les habitants. Il faut donc amplifier les actions et les moyens mis en œuvre, autant pour les atteintes aux biens qu'à celles aux personnes afin de limiter les amplifications ou les récidives.

Police municipale	Le nombre de tâches affectées à la police municipale est de plus en plus important.	
	Il est donc nécessaire de continuer à créer des postes, de renforcer leur présence sur le terrain mais aussi de les organiser en brigades spécifiques :	
	Être visibles, dans tous les quartiers, avec des actions de verbalisation et de contrôle	
	Adapter les plages horaires en fonction de la zone couverte en particulier dans les zones touristiques, littorales, en périodes estivales ou festives	
	Augmenter les effectifs de nuit pour les élargir à toute la ville	Ouverture nocturne de la base sud d'Haïfa
	Avoir une réactivité plus rapide face aux demandes dans les quartiers hors centre-ville	
	Réactiver la police des chantiers pour des contrôles de sécurité, de respect de l'affichage et des autorisations	
	Affecter des effectifs à la brigade des débits de boisson pour collaborer avec la police nationale et ainsi accroître le nombre de contrôles	
Autorisations	Créer une brigade chargée des commerces et emplacements pour le contrôle du respect des horaires, des dimensions d'emplacements autorisés et du travail	
	Restreindre les autorisations de fermeture tardive et de musique amplifiée	
	Préempter certains locaux commerciaux pour éviter la prolifération des snacks, épiceries de nuit ou barbiers peu scrupuleux	
	Pour le AOT, concerter pour leur implantation et vérifier leur enlèvement à la fin du délai d'autorisation	
Drogue	Poursuivre les contrôles de locations de type Airbnb pour limiter les nuisances sonores saisonnières et les abus	
	La consommation de drogue de plus en plus dure s'intensifie sur la voie publique. Une réaction s'impose en termes de protection sanitaire et sécuritaire des habitants.	

Drogue	La consommation du crack met hors du monde les toxicomanes, les lieux publics d'injection d'héroïne sont jonchés de seringues, la consommation de cocaïne se banalise comme celle du cannabis.	
	La population est souvent confrontée à ce fléau et même mise en danger par l'occupation illicite de lieux privés, la conduite sous l'emprise de drogues ou la présence de points de deal	
	Dynamiser la politique de prévention et de soutien sanitaire et social pour les toxicomanes est une nécessité	
	Avoir une présence importante de la police municipale sur les points de forte consommation ou de vente avérée en complément du travail de la Police Nationale	
	Assurer le nettoyage et l'hygiène des lieux de consommation ainsi que le débarrasage des points de blocage	
	Créer des équipes de médiation en aide aux structures déjà investies	
Caméras	La vidéo-surveillance et la vidéo-verbalisation montrent leur utilité et leur efficacité ; il faut donc amplifier leur déploiement et exploiter effectivement leurs images.	
	Répondre aux demandes et installer de nouvelles caméras sur tout le territoire en concertation avec les habitants qui connaissent les points délicats	Certains quartiers comme la Panouse, le Redon ne disposent d'aucune caméra
	Informers les habitants de la pose des nouvelles caméras	
	Réparer rapidement ou réinstaller les caméras existantes détériorées en général dans les secteurs problématiques	
	Equiper la police Municipale de caméras nomades, utiles pour le CSU pour les évènements festifs, le contrôle des chantiers et des travaux, la surveillance estivale et les problèmes récurrents de trafic routier et de stationnement gênant	
	Implanter des radars antibruit sur les voies servant de pistes pour les motos ou les voitures puissantes	

Pour une ville propre, un respect de l'hygiène et une action sanitaire et sociale

La propreté de la ville est grandement à améliorer. La régularité et la qualité de l'entretien améliorent le cadre de vie, mais elles diminuent aussi le risque de dérapage face à d'autres dérives de sécurité ou de délinquance.

La pauvreté grandissante, le nombre important de personnes en rupture de société ou non intégrées, la consommation banalisée de certaines drogues nécessitent des réactions rapides mais aussi de la prévention abandonnée depuis longtemps.

Hygiène	Mettre en place des actions de dératisation, aux abords des marchés, des décharges et des PAV
	Faire respecter l'hygiène alimentaire sur tous les marchés
	Développer le déploiement de toilettes publiques et l'installation de WC temporaires pour toutes les grandes manifestations
	Développer un réseau de fontaines publiques
Propreté	Assurer un nettoyage régulier de toutes les voies avec une fréquence accrue sur les zones très marchandes et touristiques en coordonnant les différents services intervenants
	Augmenter le nombre de poubelles en concertation avec les habitants et assurer un ramassage régulier
	Recréer des postes de cantonniers avec une planification établie avec les habitants
Déchets	Augmenter le nombre de points de tri à des dimensions adaptées aux besoins
	Proposer aux commerçants un ramassage de leurs déchets sur abonnement sinon les contraindre par la verbalisation
	Créer pour les snacks et les restaurants des points d'apport pour les huiles usagées
	Développer les effectifs de ramassage des encombrants pour limiter le temps d'attente
	Procéder rapidement à l'enlèvement des dépôts sauvages avec verbalisation si possible (identification ou caméra) afin d'éviter la surenchère.
	Installer des containers pour les cartons volumineux
Augmenter le nombre de passages journaliers des particuliers dans les déchèteries pour les déchets verts et les gravats tout en respectant le cubage.	

	Instaurer une taxe professionnelle automatique pour toutes les entreprises de bâtiment pour les gravats (forfait minimal et adaptation en fonction du volume)
Sanitaire	Favoriser les procédures de relogement
	Développer une politique de prévention contre la drogue dans les établissements scolaires dès le plus jeune âge
Et social	Réagir très rapidement à l'installation de squats ou à la communication de la potentialité de squat sur une habitation abandonnée
	Retravailler avec les bailleurs l'attribution de logements sociaux en coopération avec les associations investies